

Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 18 janvier 2016

<b>Adrien-Gamache</b>	Frédéric Boulianne		
<b>André-Laurendeau</b>	Alain Côté	<b>Jacques-Rousseau</b>	Jacques Seminario
<b>Antoine-Brossard</b>	Louise Lalumière	<b>Joseph-De Sérigny</b>	Stéphanie Bartolemeu
<b>Armand-Racicot</b>	Louis Pellerin (S)	<b>Lajeunesse</b>	AUCUN
<b>Bel-Essor</b>	Nicolas Brosseau	<b>Laurent-Benoît</b>	Danley Dubuisson
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	Maxime Cantin	<b>Lionel-Groulx</b>	---
<b>Carillon</b>	Binah Looky (S)	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	----
<b>Charles-Bruneau</b>	Patrick Côté (S)	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	Sophie Thibault
<b>Charles-LeMoine</b>	Marie-Claude Lussier	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	Marie Legault
<b>Christ-Roi</b>	Nicola Grenon	<b>Mgr.A.-M.-Parent</b>	Normande Caron
<b>Curé-Lequin, Du</b>	----	<b>Monseigneur-Forget</b>	---
<b>D'Iberville</b>	Martine Couillard (S)	<b>Paul Chagnon</b>	---
<b>De La Mosaïque</b>	Danny Hill	<b>Paul-de-Maricourt</b>	AUCUN
<b>De Maricourt</b>	Stéphane Riopel	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Isabelle Paquet
<b>De Normandie</b>	----	<b>Pierre-Laporte</b>	----
<b>De la Rose-des-Vents</b>	----	<b>Préville</b>	Suzanne Rousseau
<b>Des Mille-Feurs</b>	----	<b>Rabeau</b>	AM Ryan (S)
<b>des Petits Explorateurs</b>	Nicolas Gauthier		
<b>Des Quatre-Saisons</b>	Valérie Plourde	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	Marlène-Annie Samson
<b>Des Saints-Anges</b>	Valérie St-Laurent	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	Olivier Bourreau
<b>Du Jardin-Bienville</b>	Catherine Sauvé	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Lynne Crevier
<b>Du Tournesol</b>	AUCUN	<b>Saint-Joseph</b>	----
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Jude</b>	----
<b>Internationale de Greenfield-Park</b>	Hélène Garon Jean-Séb. Emery (S)	<b>Saint-Laurent</b>	Pascal Richard
<b>Internationale Lucille-Teasdale</b>	Nora Hank	<b>Saint-Romain</b>	Marie-Claude Morin (S)
<b>École secondaire de l'Agora</b>	--	<b>Samuel-De Champlain</b>	---
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux	<b>Tourterelle</b>	Caroline Ménard
<b>École spécialisée des Remparts</b>	AUCUN		
<b>Félix-Leclerc</b>	Mathieu Tremblay	<b>Comité ÉHDAA</b>	Ida Francoeur* N. Brosseau (S)
<b>Gaétan-Boucher</b>	David-Jean Valcke		
<b>Gentilly</b>	---	<b>Secrétaire administratif</b>	—
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Participants</b>	
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Sylvain Pouliot	<b>Direction générale</b>	Sylvie Caron
<b>Gérard-Filion</b>	Ida Francoeur		
<b>Guillaume-Vignal</b>	Andréanne Gélinas	<b>Public</b>	----
<b>Hubert-Perron</b>	Véronique Paquin		
<b>Jacques-Ouellette</b>	Stéphane Lambert		

\* Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.

---

**1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

Jacques Seminario souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h20.

---

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**Résolution N°CP-1801-201516-01**

Sur proposition dûment faite par Ida Francoeur, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

**3) PAROLE AU PUBLIC**

---

Aucun public.

---

**4) PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

---

Toujours dans le but de faciliter les échanges, Jacques Seminario explique aux membres la raison de la nouvelle disposition de la salle.

---

**5) QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

---

Madame Sylvie Caron, directrice générale adjointe, adresse aux membres ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année. Elle invite les membres à surveiller l'ensemble de la publicité qui circulera sous peu via Info-Parents sur le processus d'inscription et réinscription des élèves. Cette même information est également disponible sur le site web de la CSMV.

---

**6) CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

---

Madame Caron soumet aux membres le projet de répartition des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2016-2017. Elle tient à préciser que ce projet reflète le portrait actuel des services éducatifs et que le projet de localisation des classes spécialisées et des classes d'accueil de l'année 2016-2017 pourrait subir certaines modifications à la suite du résultat des études de besoins réalisées au printemps 2016 et des inscriptions des élèves issus de l'immigration. Une des orientations principales à la base de la répartition est de favoriser la réussite et la persévérance de tous les élèves.

Les membres remercient Mme Caron pour cette présentation. La date de retour de la consultation à la séance de travail du Conseil des Commissaires est fixée au 22 mars 2016.

---

**7) RETOUR DE CONSULTATIONS ET DÉCISIONS**

---

**7.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSMV 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 et la liste des écoles et des centres**

Les membres conviennent de formuler leur recommandation pour l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement.

**Résolution N° CP1801-2016-02****Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 et la liste des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 16 novembre 2015 par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par Nicolas Brosseau que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des Commissaires :

- L'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement.

**Adoptée à l'unanimité.**

**7.2 Calendriers scolaires au primaire et au secondaire 2016-2017**

Les membres conviennent de formuler leur recommandation pour l'adoption des calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

**Résolution N° CP1801-2016-03****Calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes**

CONSIDÉRANT l'article 193, 7e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la présentation faite le 16 novembre 2015 par la Commission scolaire Marie-Victorin de la proposition des calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;

IL EST PROPOSÉ par Ida Francoeur que le Comité de parents :

INFORME le Conseil des commissaires que les critères importants eu égard aux calendriers scolaires sont de (1) privilégier deux semaines complètes à Noël du lundi au vendredi; et (2) éviter les demi-journées pour, en outre, réduire les frais de garde aux parents.

ET

RECOMMANDE au Conseil des commissaires d'adopter les calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, tels que présentés.

**Adoptée à la majorité.**

**7.3 Politique relative à l'admission, à l'inscription et la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la CSMV pour l'année 2016-2017**

Les membres conviennent de formuler leur recommandation pour l'adoption de la politique relative à l'admission, à l'inscription et la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la CSMV pour l'année 2016-2017.

**Résolution N° CP1801-2016-04****Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année scolaire 2016-2017**

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 193.6 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année scolaire 2016-2017

CONSIDÉRANT la présentation faite le 14 décembre 2015 par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par Stéphane Lambert que le Comité de parents :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires :

D'adopter les modifications proposées à la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année scolaire 2016-2017. **Adoptée à l'unanimité.**

**7.4 Renouvellement pour l'école Félix-Leclerc aux fins d'un projet particulier de formation en arts**

Les membres conviennent de formuler leur recommandation pour l'adoption de la demande de renouvellement 2016-2017 aux fins d'un projet particulier pour l'école Félix-Leclerc.

**Résolution N° CP1801-2016-05****Demande de renouvellement 2016-2017 aux fins d'un projet particulier pour l'école Félix-Leclerc**

CONSIDÉRANT l'ensemble de la documentation fournie dans le but d'appuyer la demande de renouvellement;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 14 décembre 2015 par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Pouliot que le Comité de parents :

RECOMMANDE au Conseil des Commissaires :

La demande de renouvellement 2016-2017 aux fins d'un projet particulier pour l'école Félix-Leclerc.

**Adoptée à l'unanimité.**

**7.5 École PEI du Vieux-Longueuil (critères pour le choix des élèves)**

Les membres conviennent de formuler leur recommandation pour l'adoption des critères pour le choix des élèves selon l'ordre d'importance énuméré dans la résolution.

**Résolution N° CP1801-2016-06****École PEI du Vieux-Longueuil – Critères pour le choix des élèves**

CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 16 novembre 2015 par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Tremblay que le Comité de parents :

RECOMMANDE au Conseil des Commissaires l'adoption des critères suivants, par ordre d'importance, si le nombre d'inscriptions excède la capacité d'accueil de l'école pour une demande de scolarisation pour l'année 2016-2017 :

- 1) Priorité aux élèves résidant sur le territoire de l'école (arrondissement du Vieux-Longueuil incluant la partie Lemoyne);
- 2) Les places sont attribuées par tirage au sort parmi les autres élèves du secteur de l'école. Le tirage est effectué sous la supervision de la direction de l'école;
  - Une priorité sera octroyée aux élèves dont le frère ou la sœur ont déjà été pigés ou qui fréquentent déjà l'école. La demande devra être transmise au plus tard le troisième vendredi de mars avant 16h00.
- 3) Les élèves non pigés seront mis en liste d'attente.

**Adoptée à la majorité.**

---

## 8) PROJET DE LOI 86

---

### 8.1 Retour sur la présentation FCPQ – Serge Lefebvre

Serge Lefebvre fait un bref résumé de la soirée d'informations offerte par la FCPQ concernant le projet de loi 86 qui s'est tenue le 11 janvier 2016, au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin. La FCPQ travaille principalement à mener la consultation auprès de tous les parents du Québec pour le projet de loi 86. La date limite pour remettre la grille à la FCPQ pour chaque CP du Québec est le 25 janvier 2016. Lors du conseil général de la FCPQ le 6 février 2016, se fera l'adoption des positions pour la rédaction d'un mémoire pour présentation en commission parlementaire le 18 février (date à confirmer). Il est toujours possible de visionner la vidéo d'information ici: <https://youtu.be/vnHMnY2Lp6c>

### 8.2 Conclusions du sous-comité de travail sur le Projet de loi 86

Serge Lefebvre présente aux membres les conclusions du sous-comité suite à l'analyse et la consolidation des commentaires recueillis auprès des représentants. Le sous-comité propose la position tenant compte le plus largement des points de vue et des commentaires. Le rapport sera modifié selon les échanges intervenus lors de la rencontre. Le rapport final doit être transmis à la FCPQ au plus tard le 25 janvier 2016. Les membres recevront également une copie.

### Résolution N° CP1801-2016-07

#### Projet de loi 86 – Résultats de la consultation

Sur proposition dûment faite par Mathieu Tremblay, il est résolu d'adopter la présentation des résultats de la consultation locale du Projet de loi 86, tel que modifié selon les échanges intervenus lors de la séance du Comité de parents tenue le 18 janvier 2016.

**Adoptée à la majorité.**

Jacques Seminario questionne la grande orientation qui doit être véhiculée par le Comité de parents de la CSMV devant la commission parlementaire le 28 janvier 2016. La rédaction du mémoire est un gros travail. Serge Lefebvre, Nicola Grenon et Jacques Seminario tiendront une rencontre afin de mettre en commun toutes les perspectives (suivre les recommandations du sous-comité, du CP, faire attention aux enjeux politiques et pratiques pour la présentation, etc.).

---

## 9) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2015

---

### Résolution N° CP1801-2016-07

Sur proposition dûment faite par Ida Francoeur, les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 16 novembre 2015, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

---

## 10) SONDAGE – COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

---

Nicola Grenon demande aux membres un effort afin de compléter le sondage au plus tard le 2 février 2016. Cette information sera incluse dans le communiqué qui sera émis aux membres suite à la rencontre.

---

## 11) PAROLE AUX DÉLÉGUÉS DE LA FCPQ

---

Prix reconnaissance de la FCPQ

Un rappel est fait aux membres qui désirent proposer la candidature d'une personne remarquable dans le cadre de ces reconnaissances, nous vous encourageons à ce que votre CÉ prenne une résolution à cet effet et fasse suivre celle-ci au CP au plus tard à la prochaine rencontre du comité de parents ([comitedeparentscsmv1@gmail.com](mailto:comitedeparentscsmv1@gmail.com)). Le formulaire doit contenir toutes les informations demandées et être retourné avant le 2 mars 2016.

---

## 12) SESSION DE FORMATION

---

Un suivi sera fait à nouveau par Nicola Grenon pour la formation: «Le projet éducatif et le plan de réussite» qui aura lieu le lundi 8 février 2016 à 19h15 à la même salle (Flore Laurentienne) que les réunions du CP. Cette formation sera ajustée en fonction des perspectives nouvelles qu'amène le projet de loi 86 sur le sujet. Une présence nombreuse à cette formation permettra la tenue d'autres séances à l'avenir.

Serge Lefebvre suggère de lancer l'invitation aux membres du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes.

---

## 13) PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

---

Aucun commentaire.

---

## 14) PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA (Sondage ÉHDAA)

---

Sondage envoyé par la Commission scolaire.

---

## 15) PAROLE AUX MEMBRES

---

Nicolas Brosseau suggère la mise en place d'un sous-comité aux Communications afin de motiver les parents à s'impliquer davantage dans le processus de la communication interne et externe des unités administratives et des établissements de la Commission scolaire.

---

## 16) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h41.

---

Jacques Seminario, Président

---

Marlène Girard, secrétaire